



# Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

## Saint-Maurice- Montcouronne

*Essonne*  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société  
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs  
Service patrimoines et inventaire  
115, rue du bac - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85 / [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE  
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale

# **SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE**

Étude réalisée par **Suzanne Choureau**, stagiaire,  
et **Maud Marchand**, chargée de mission

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service

Avec la participation de **Diane Bétored**, cartographe

# SOMMAIRE

<b>CONTEXTE DE L'ETUDE.....</b>	<b>5</b>
<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>6</b>
<b>DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONNIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES.....</b>	<b>9</b>
1. La commune au moment de l'établissement du premier cadastre parcellaire.....	9
2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale .....	11
1. L'évolution démographique : l'incidence de la périurbanisation. ....	11
2. L'extension du bâti : une extension de l'habitat individuel.....	11
3. La forme actuelle du village : l'étalement urbain .....	12
4. Evolutions paysagères .....	14
1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain .....	15
2. Eléments marquants du paysage actuel.....	16
<b>ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL .....</b>	<b>19</b>
1. Caractéristiques architecturales.....	19
2. Analyse typologique du bâti.....	20
1. Édifices publics, civils et religieux .....	20
2. Fermes .....	23
3. Maisons rurales .....	24
4. Villas.....	25
5. Maisons de notable .....	25
6. Maisons de bourg.....	26
7. Autres bâtiments .....	26
3. Etat général du patrimoine .....	27
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>30</b>

*En couverture : « Grenouille jouant de la mandoline », sculpture surmontant le lavoir communal*

# SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

<b>CANTON DE SAINT-CHERON</b>	
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS</b>	
<b>POPULATION 2008 : 1604 hab.</b> <b>POPULATION 1946 : 224 hab.</b> <b>POPULATION 1821 : 397 hab.</b>	

## RECENSEMENT

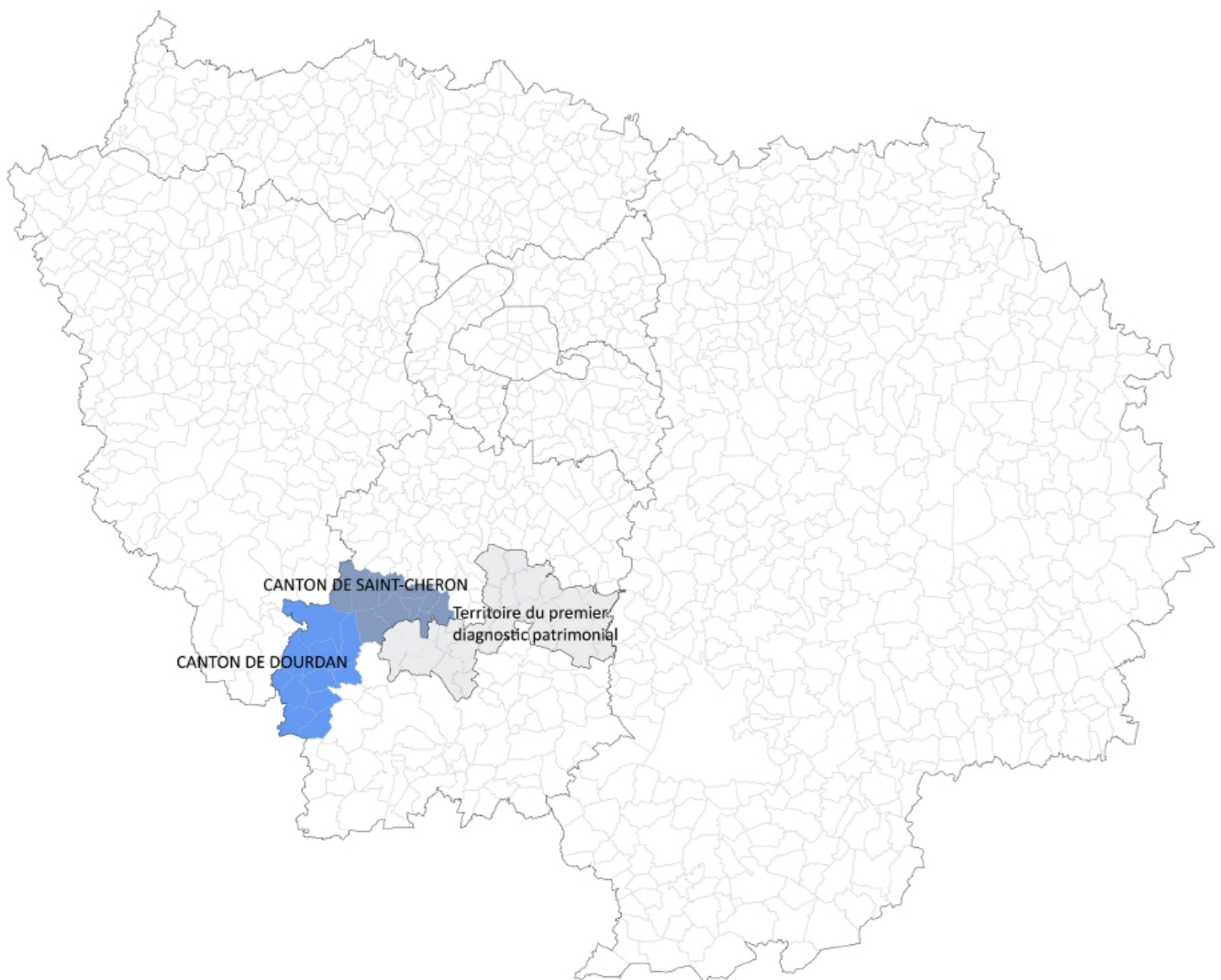
<b>Nombre d'édifices recensés : 30</b>			
<b>Nombre d'édifices dénaturés : 50</b>			
<b>Nombre d'édifices par degré d'intérêt :</b>			
exceptionnel : 1	remarquable : 9	intéressant : 19	inaccessible : 1
<b>Typologies architecturales dominantes :</b>			
Fermes	Maisons rurales		

## MORPHOLOGIE URBAINE

<b>Implantation du bâti :</b>	- ancienne :	vallée	coteau	plateau	butte
	- actuelle :	vallée	coteau	plateau	butte
<b>Forme ancienne du noyau urbain :</b>	habitat concentrique		village-rue	habitat diffus	autre / indéterminé
<b>Hameaux :</b>	pas de hameaux	un hameau		plusieurs hameaux	
<b>Hameaux absorbés par l'urbanisation :</b>	oui		non		
<b>Mode principal d'extension du bâti :</b>	densification	mitage	le long des axes de communication		
	lotissement(s)	pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie			
<b>Document d'urbanisme :</b>	POS	PLU	SCOT	pas de document d'urbanisme connu	

## CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES

Couverture végétale	Omniprésence de l'eau mais invisibilité de la rivière	Traces de l'ancien château		
---------------------	---	----------------------------	--	--



*Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien*

## CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km<sup>2</sup> et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

<b>CANTON DE DOURDAN</b>	Authon-la-Plaine	<b>CANTON DE SAINT-CHÉRON</b>	<i>Angervilliers</i>
	Chatignonville		Boissy-sous-Saint-Yon
	Corbreuse		Breuillet
	Dourdan		Breux-Jouy
	La Forêt-le-Roi		<i>Le Val-Saint-Germain</i>
	Les Granges-le-Roi		Saint-Chéron
	Mérobert		<i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i>
	Plessis-Saint-Benoist		Saint-Maurice-Montcouronne
	Richarville		Saint-Sulpice-de-Favières
	Roinville		Saint-Yon
	Saint-Escobille		Sermaise

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

## METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse<sup>1</sup>.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies<sup>2</sup>.

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt<sup>2</sup>, qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

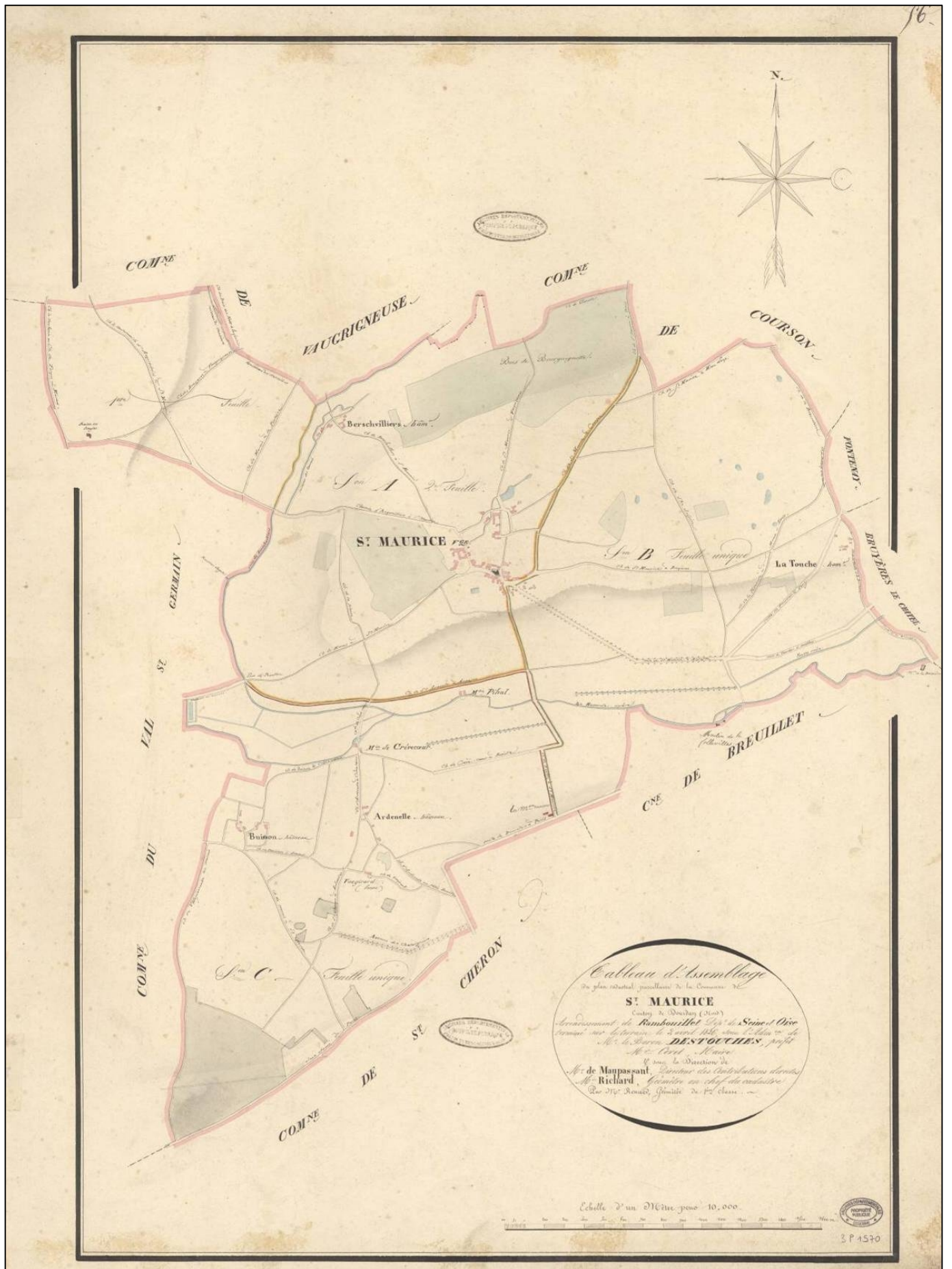
---

<sup>1</sup> La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

<sup>2</sup> On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.



<b>ADRESSE:</b>				<b>N° Fiche:</b>		
<b>Pré-inventaire :</b>		OUI	NON	X		
				<b>N° de photo :</b>		
<b>TYPLOGIE</b>						
maison rurale	pavillon	maison de bourg	immeuble	puits	mairie	église
cour commune	villa	maison de bourg à boutique	gare	moulin	école	monument aux morts
petite ferme	maison de notable	maison de bourg à porte charretière	variantes notables :		autre:	
grande ferme	château	maison d'artisan				
<b>Datation:</b>				<b>Signature:</b>		
Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée			
<b>Implantation:</b>		village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé		
<b>MATERIAUX DE COUVERTURE</b>						
tuiles mécaniques	tuiles plates	ardoises	autre:		épis de faitage	tuiles de rive
<b>PARTIES CONSTITUANTES</b>			<b>MATERIAUX GROS-ŒUVRE</b>			
communs	colombier	puits	Pierre de taille	grès	meulière	enduit
annexes	four		moellons	calcaire	briques	
<b>ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES</b>						
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	pilastre	autre:
balcon	chaînage d'angle	devanture de boutique	linteaux brique-métal	modénature	rocaillage	
<b>INTERET</b>						
architectural	morphologique	urbain	pittoresque	historique		
<b>DEGRE</b>					<b>Transformations de surface</b>	
inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	OUI	NON	
				Précisions :		
<b>REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:</b>						



Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Saint-Maurice-Montcouronne (1826) © A.D. 91

## DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

Situé à la limite nord du territoire d'étude, le territoire de Saint-Maurice-Montcouronne se trouve au sommet d'une butte qui s'élève sur le plateau de Dourdan, surplombant ainsi les bois de Bourguignette et Gaillard ainsi que les prairies du Marais et de Baviille. Les altitudes sont comprises en 60 et 119 mètres.

Le territoire est traversé au sud par la Rémarde et se caractérise par la présence importante de l'eau, sous la forme d'étangs ou de petites mares en fond de vallée. La zone, inondable et marécageuse, a repoussé le bâti sur les flancs de la butte. Le sol se compose principalement de sable de Fontainebleau, toujours extrait actuellement dans une carrière située au « Champ Salé », au sud de la commune. En sous-sol, la terre est argileuse.

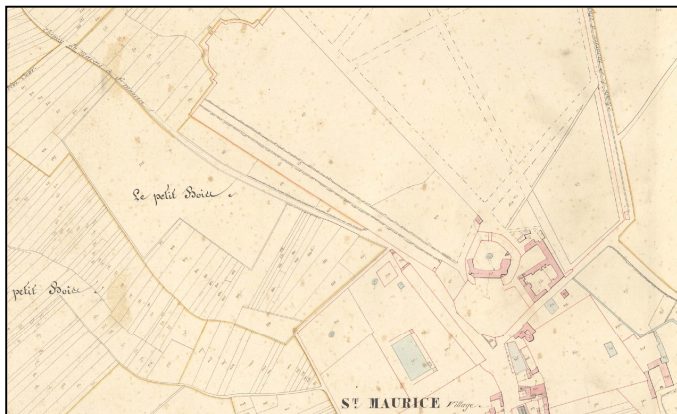
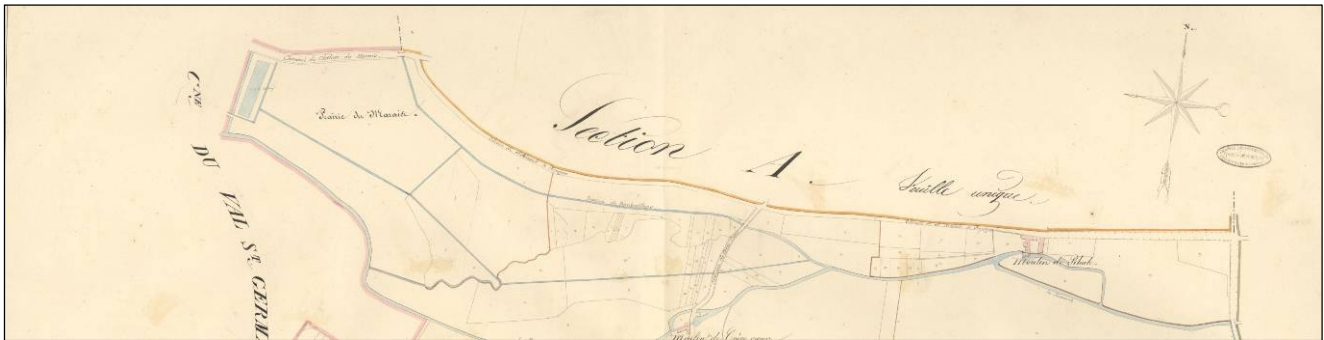
Les origines de Saint-Maurice-Montcouronne sont anciennes : des monnaies romaines ont été retrouvées sur la butte. Au IXe siècle des ateliers métallurgiques et des fours de potiers sont implantés près de la Rémarde. Le noyau villageois est alors installé sur le « mont couronné ». Au XIIIe siècle, Saint-Maurice-Montcouronne relève de la Châtellenie de Montlhéry et possède dès lors des droits de haute, moyenne et basse justice. Certains hameaux tels qu'Ardenelle, Berchevilliers ou Petit Buisson existaient déjà et dépendaient du château du Marais (aujourd'hui sur la commune du Val-Saint-Germain). Celui-ci eut une grande influence notamment au moment où Madame de la Briche, propriétaire du domaine au XVIIIe siècle y organise des salons littéraires. La vie autour du château attire aux XVIIIe et XIXe siècle : on voit apparaître sur le territoire de la Saint-Maurice-Montcouronne de petits châteaux d'agrément. Malgré tout, le développement de la ville ralentit au XIXe siècle, Saint-Maurice-Montcouronne ne bénéficiant pas de la présence de voies de chemin de fer sur son territoire.

### 1. LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE

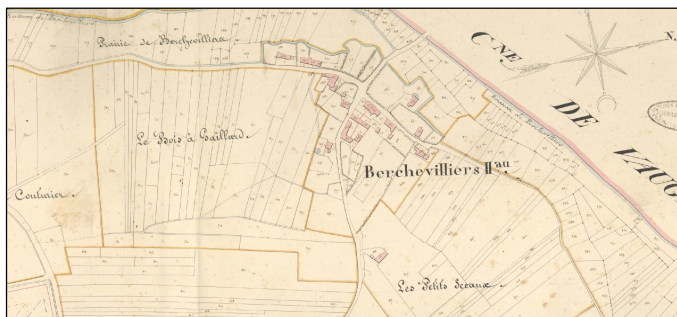
Le village compte 397 habitants en 1821, à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. Le centre de la commune est alors traversé par deux routes principales : la route de Baviille à Angervilliers et celle du Marais. Le bâti se concentre alors autour de l'église. Ce sont principalement de petites constructions, souvent organisées autour d'une cour donnant ainsi à un tissu urbain déjà lâche un aspect particulièrement aéré. Des ensembles de bâtiments plus conséquents se situent à la marge, à proximité des rus de la Rémarde dont le cours est dévié pour l'amener sous la forme d'une grande mare dans leur propriété.



L'eau prenait une place importante : on compte près de vingt mares dans le centre, dont certaines d'une taille imposante. La Rémarde mais également de nombreux petits ruisseaux structurent le territoire de la commune et renforcent cette omniprésence.



Il aurait existé un château sur le territoire de Saint-Maurice-Montcouronne, construit par Madame de Soye à la fin du XVIIIe siècle et détruit à la mort de sa propriétaire. On reconnaît sur le cadastre napoléonien la forme d'un parc qui pourrait bien être celui de ce château. Un lieu dénommé « Derrière le parc » et situé à l'arrière de la parcelle tend à le confirmer. Peut-être la construction semi-circulaire à l'avant, près de la ferme, est-elle le château.



Saint-Maurice-Montcouronne possède alors plusieurs hameaux. Le plus important de l'époque, Berchevilliers, se situait au nord, au croisement entre deux routes se rendant pour l'une à Vaugrineuse (au nord) et pour l'autre, au Val-Saint-Germain (à l'ouest). Il se composait de petites constructions orientées parallèlement à la voie.

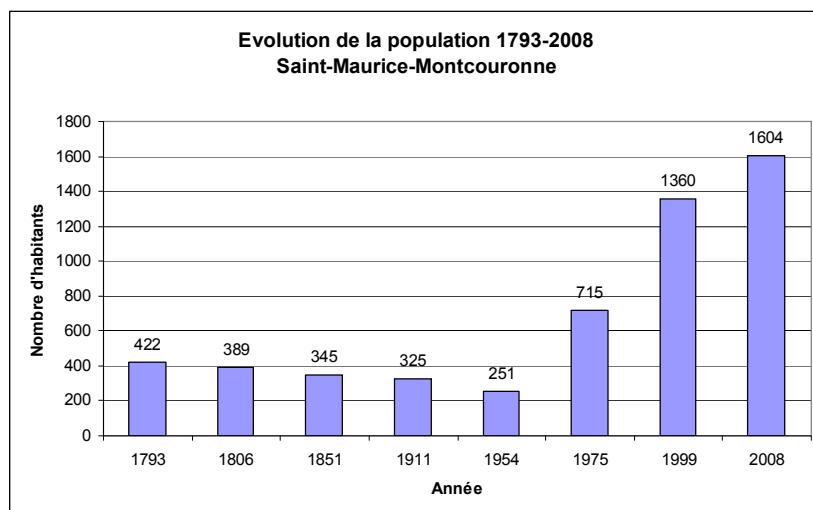
A l'ouest existait également un petit hameau, la Touche. Sa taille était relativement restreinte et on ne comptait que quelques petites constructions parallèles à la voie. Ce hameau était situé à la limite de Saint-Maurice-Montcouronne et jouxtait la route de Dourdan à Jouy. Au sud, on trouvait plusieurs petits hameaux. En premier lieu, le hameau du Buisson qui ne comprenait alors qu'un grand ensemble de constructions, deux mares et quelques autres petits bâtiments. Tout à côté étaient situés les hameaux de Vaugirard et d'Ardenelle, tous deux caractérisés par un tissu urbain lâche. Enfin, la Maison Neuve à l'est se composait de deux bâtiments parallèles. La concentration de petits hameaux au sud de Saint-Maurice-Montcouronne peut s'expliquer par la présence à proximité (dans la commune de Saint-Chéron) du domaine de Baviille. Ceux-ci jouissaient peut-être de l'attrait de ce domaine alors encore important à l'époque.

Enfin, deux moulins bordaient la rivière de la Rémarde. Il s'agissait du moulin de Crève Cœur et du moulin de Pihale, aujourd'hui en ruines.

Pour l'ensemble de la commune, 16 bâtiments dont l'emprise au sol est antérieure à cette époque ont été recensés (pour un total de 30 éléments) ; ils sont majoritairement situés dans le centre de la commune. Il s'agit d'un chiffre important, qui s'explique par la permanence de certains grands ensembles agricoles.

## 2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE

### 1. L'évolution démographique : l'incidence de la périurbanisation.



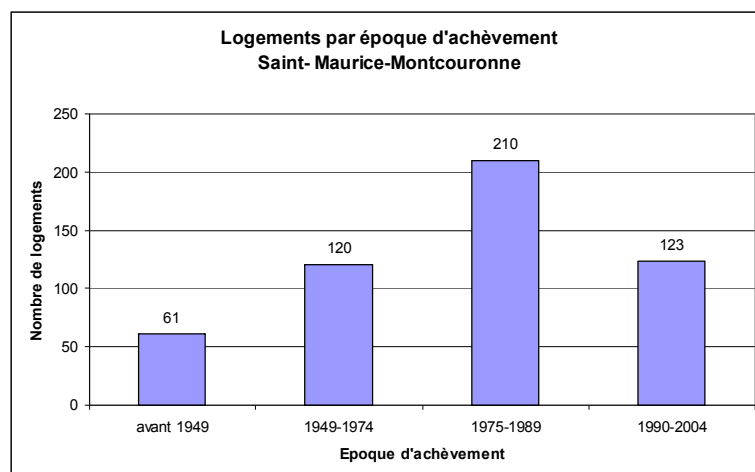
Saint-Maurice-Montcouronne a connu une baisse marquée de sa population à la fin du XIXe et au début du XXe siècle : les effectifs diminuent d'un tiers. Cette diminution est liée aux effets de l'exode rural, au moment où la mécanisation des campagnes (qui diminue fortement les besoins en main d'œuvre) se joint à l'attraction nouvelle des villes, pourvoyeuses d'emplois dans l'industrie.

La tendance s'inverse brutalement dans la seconde moitié du XXe siècle, en particulier à partir du début des années 1970, lorsque le développement de la voiture entraîne une nouvelle urbanisation des campagnes, appelée périurbanisation. S'ajoute peut-être à Saint-Maurice-Montcouronne l'attraction de la ligne C du RER passant à Saint-Chéron. La population est multipliée par huit en un peu plus de cinquante ans.

### 2. L'extension du bâti : une extension de l'habitat individuel.

La courbe de l'activité de construction dans la commune suit l'évolution de la démographie. Contrairement à d'autres communes rurales proches, la hausse survient dès la période de la Reconstruction. L'activité s'accélère dans les décennies qui suivent avant de ralentir ces dernières années.

Il s'agit principalement d'habitat individuel, sous la forme de lotissements pavillonnaires plus ou moins homogènes.



### 3. LA FORME ACTUELLE DU VILLAGE : L'ÉTALEMENT URBAIN



Du fait de l'avancée du processus d'urbanisation, la morphologie de la commune se transforme. Le centre bourg s'étend progressivement en raison de la présence de lotissements au nord, pour certains établis dès la fin de la Seconde Guerre mondiale (ci-contre)

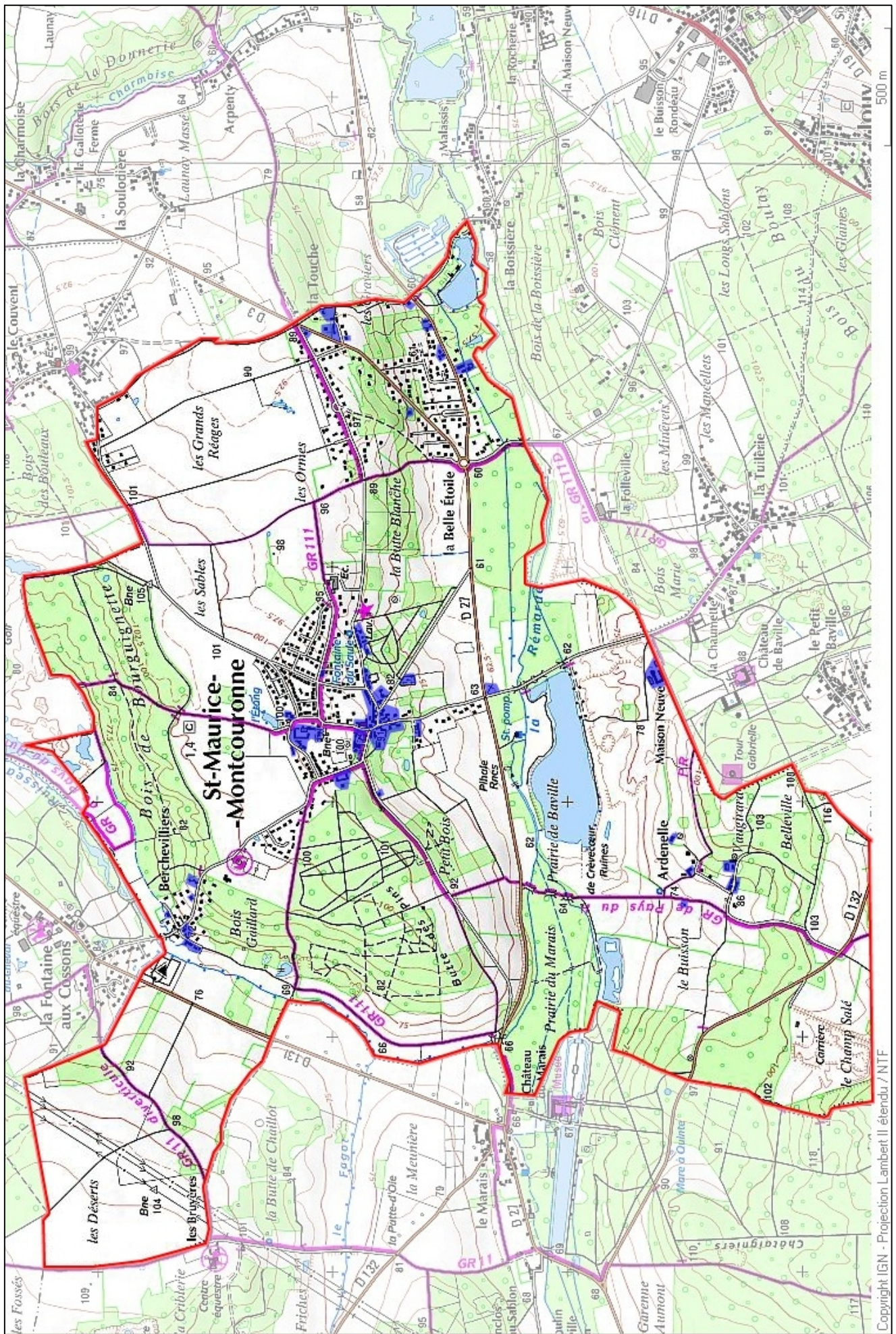
Certains hameaux sont également touchés par cette avancée de l'urbanisation. Si les hameaux d'Ardenelle, du Buisson et de Vaugirard ont vu leur surface se réduire, il n'en est pas de même pour les hameaux de la Touche et Berchevilliers, qui ont connu d'importantes extensions.

Le hameau de La Touche s'étend maintenant de plus en plus vers l'est, sur la départementale 3 et la rue des Ormes. De grandes zones pavillonnaires ont été implantées et commencent à empiéter sur les abords de la départementale 27, un axe important qui mène à Dourdan. L'attrait de Breuillet au sud-est de la commune explique peut-être cette extension. Le hameau de Berchevilliers a connu un accroissement plus modéré. On voit néanmoins des zones pavillonnaires s'implanter le long de la rue de Bois Gaillard, mais aussi le long de la rue du Pressoir (ci-dessous). Ainsi l'axe menant du centre au nord vers Vaugrineuse tend à se construire, raccordant presque le hameau de Berchevilliers au centre-bourg.



*Page de droite : évolution des emprises foncières sur le territoire de la commune de Saint-Maurice-Montcouronne entre 1951 et 2005*

Légende :	
	Limites communales
	Emprise foncière en 1951



Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

#### 4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Selon l'Atlas paysager élaboré par l'IAURIF, le territoire de la commune de Saint-Maurice-Montcouronne est partagé entre deux grandes unités paysagères : le plateau de Dourdan et les vallées de la Rémarde et de ses affluents. Plus spécifiquement, il s'inscrit dans les petites unités des grands bois du Marais et de la vallée de la Rémarde.

Le plateau de Dourdan alterne entre forêts et grands espaces ouverts et plats (*ci-dessous*). En vallée, le paysage s'avère plus vallonné et plus boisé (*ci-dessous*). Le cours de la Rémarde se laisse à peine deviner au milieu des rangées d'arbres.



L'abondance de la végétation est liée à la présence importante de l'eau, caractéristique des communes de la vallée de la Rémarde. Le fond de vallée est particulièrement humide, parfois marécageux. Dans le centre, quelques anciens lits de rus sont encore visibles.

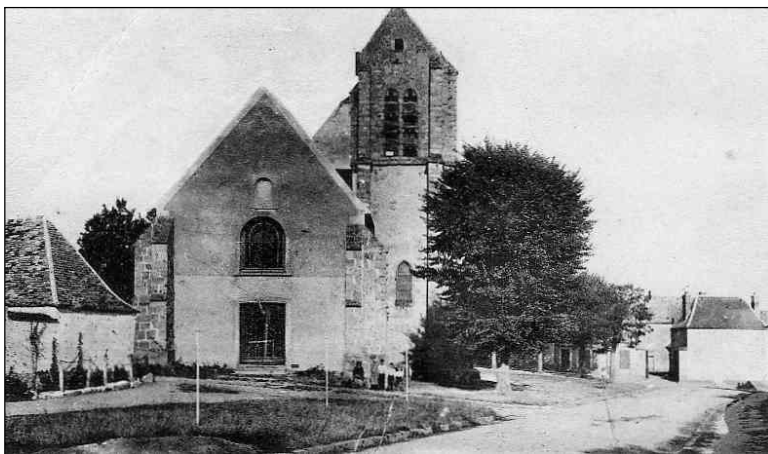


## 1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain

Les cartes postales anciennes figurant Saint-Maurice-Montcouronne, peu nombreuses, représentent d'abord des bâtiments importants de la commune, parfois difficilement reconnaissables aujourd'hui. Les vues plus générales sont prises aux abords de l'église et ne montre que peu les rues du village.



*Rue de la mairie, en direction de l'église : les bâtiments n'ont pas subi d'importantes modifications de structure : on retrouve par exemple les deux lucarnes du tabac ainsi que le placement de la porte et de ses fenêtres. La porte du bâtiment au premier plan a quant à elle été transformée en fenêtre. C'est dans son aspect que le bâti a subi davantage de transformations : l'enseigne du tabac a disparu, et surtout l'enduit a été gratté pour faire apparaître les moellons. Inversement, le bâtiment à l'arrière-plan entre l'ancien tabac et l'église a quant à lui subi d'importantes transformations morphologiques.*



*Sur la carte postale ancienne, l'église côtoie des bâtiments agricoles à droite et une petite mare : tous deux ont aujourd'hui disparu pour être remplacés par des éléments qui marquent le glissement de la commune vers l'urbain et le résidentiel : parvis et parterre de fleurs devant l'église, élargissement de la rue qui dessert les bâtiments derrière l'église, aménagement d'un arrêt de bus, d'un parking, installation de panneaux de signalisation. L'église quant à elle n'a pas subi d'importantes transformations si ce n'est que la petite baie au dessus du porche est aujourd'hui bouchée plus discrètement.*

## 2. Éléments marquants du paysage actuel

Saint-Maurice-Montcouronne est actuellement en train de prendre un aspect résidentiel. Ceci se traduit par une avancée du pavillonnaire au sein de son territoire (*voir ci-dessous*). Les zones pavillonnaires se développent au nord, sur le plateau de Dourdan et dans une moindre mesure vers le sud, sur le coteau, encerclant ainsi le centre ancien. Le risque d'inondation dans le fond de vallée freine l'expansion du bâti vers le sud et oblige donc à construire vers le nord en direction du plateau, rapprochant ainsi le centre du hameau de Berchevilliers.



*Les effets de l'étalement urbain lié au développement des zones pavillonnaires est particulièrement visible sur la photographie ci-dessus : le village ancien est concentré sur la butte, à gauche. L'utilisation de matériaux locaux, moellons et tuiles plates et d'enduits discrets, assurent son insertion dans le paysage. Inversement, le lotissement qui s'étend à droite se caractérise par l'orientation désorganisée de maisons couvertes d'enduits aux couleurs standardisées, non adaptées à un espace rural.*

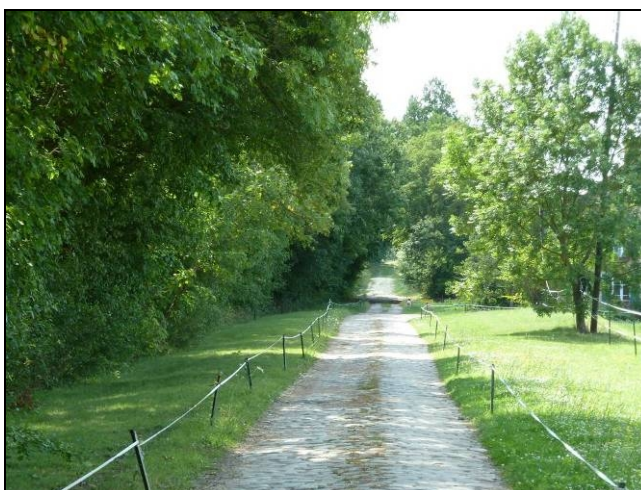


*Les quartiers pavillonnaires, au nord de la commune : on retrouve la standardisation des formes, des couleurs et des matériaux.*

Seuls les proches abords de l'église ne semblent pas avoir été touchés par la construction de résidences. Dans cette zone, on a accentué le côté pittoresque : c'est ici que sont le mieux préservés de grands ensembles de bâtiments agricoles et des éléments liés à l'eau : les puits sont encore en bon état malgré la perte de leur usage, de même que le lavoir. Une ancienne plaque en fonte est encore apposée sur un mur de la rue de la Fontaine. L'ensemble du bourg se signale également par la présence importante de la végétation.



Saint-Maurice-Montcouronne est encore marqué par des voies anciennes. Une route rectiligne bordée de platanes (actuellement Rue de l'égalité) semble avoir été utilisée pour mener à l'ancien château, aujourd'hui détruit (*ci-dessous, à gauche*). De plus, une ancienne voie royale traverse son territoire à la frontière avec Saint-Chéron (*ci-dessous, à droite*).

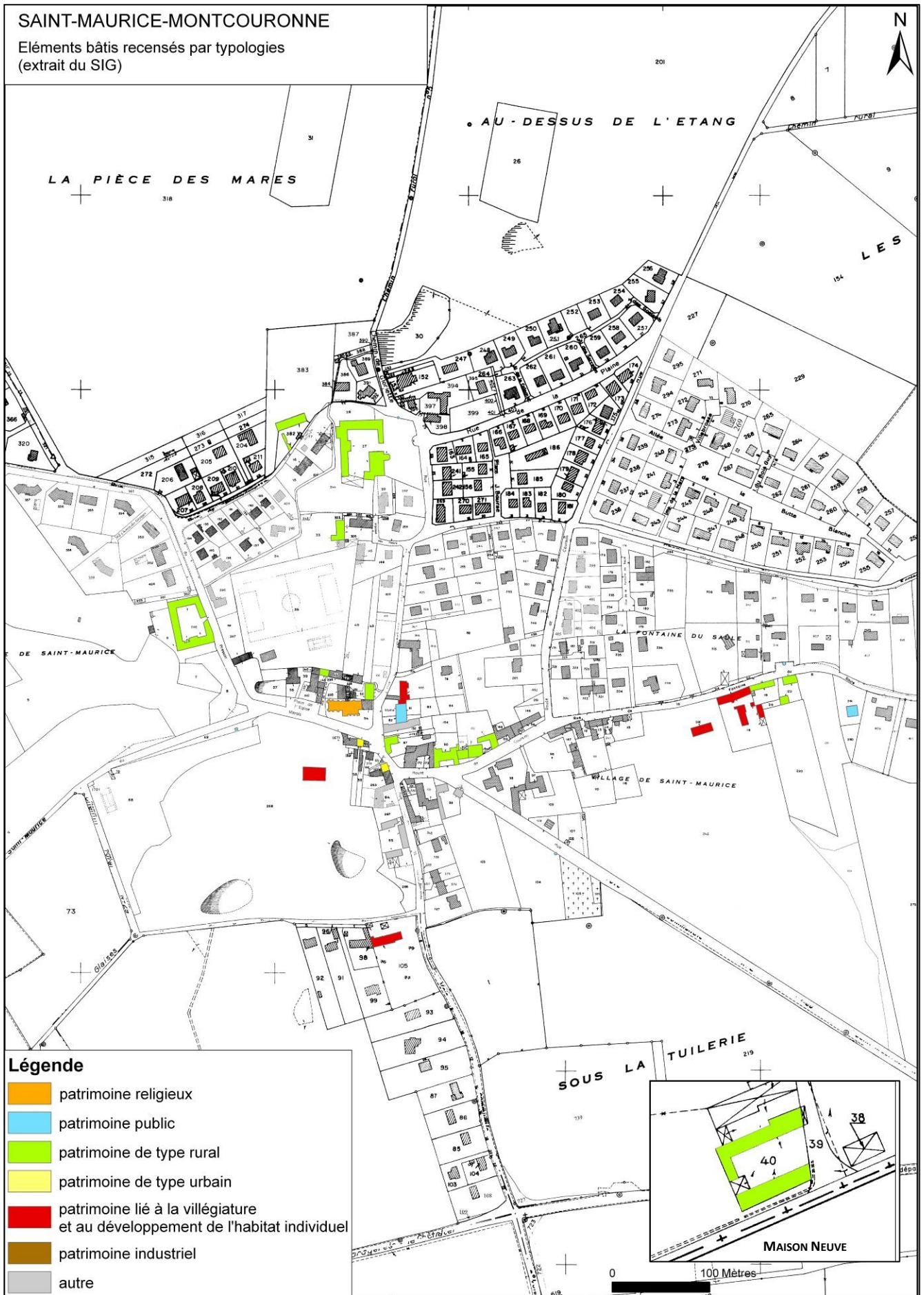


Les traces de l'ancien château de Saint-Maurice-Montcouronne marquent le territoire : elles se retrouvent dans des portails en ferronnerie mais aussi dans le grand parc boisé clôturé par des grilles.

Les hameaux de Berchevilliers et la Touche ont été particulièrement touchés par la vague de construction et n'ont actuellement plus aucun caractère rural. Ils sont maintenant constitués presque exclusivement de pavillons modernes.

# SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

Éléments bâtis recensés par typologies  
(extrait du SIG)



# ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

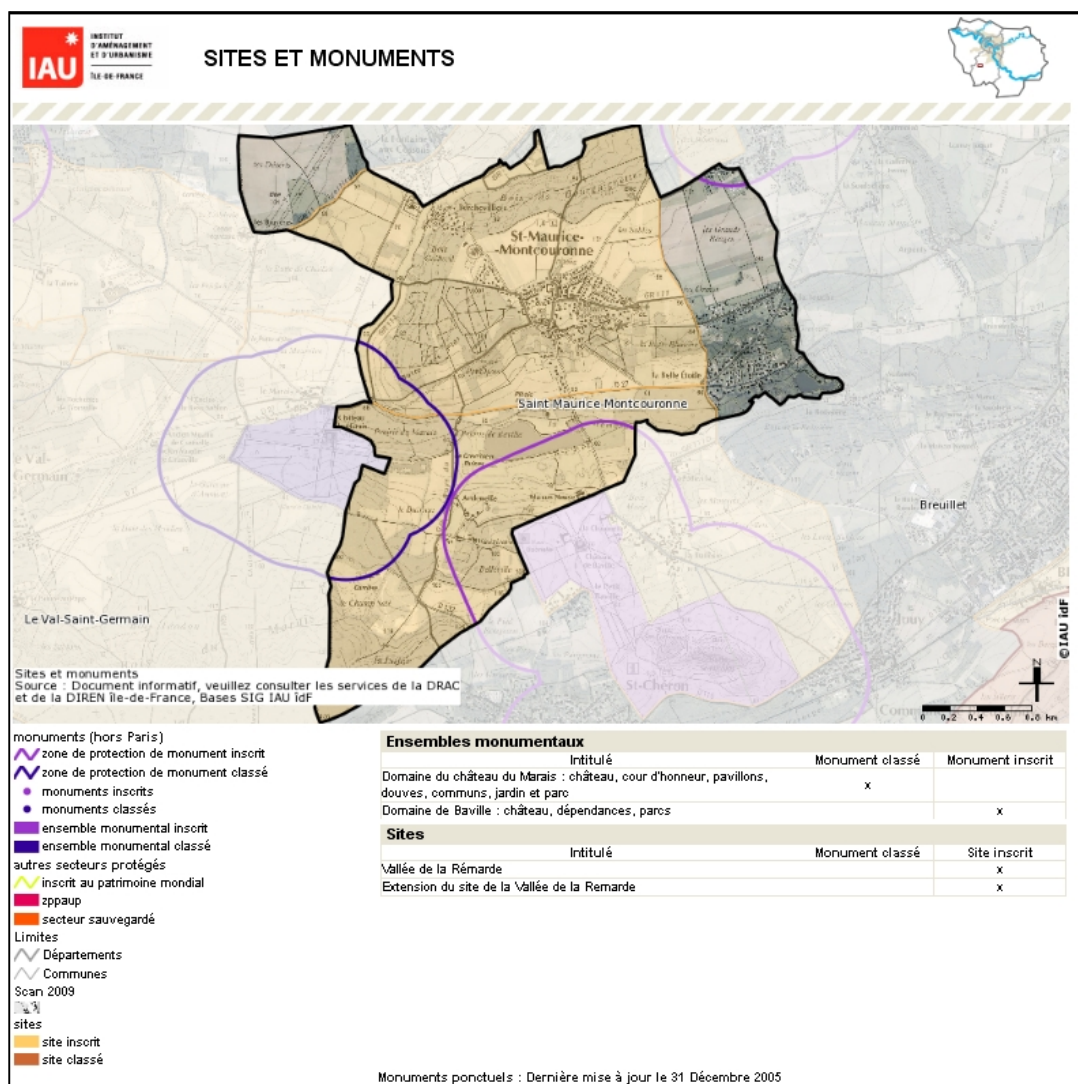
## 1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Les fermes représentent à Saint-Maurice-Montcouronne la catégorie typologique majoritaire, suivies des maisons rurales. En revanche, il n'y existe que peu de maison de bourgs ou de maisons à boutique. On peut l'expliquer par le fait que Saint-Maurice-Montcouronne était avant tout une commune rurale ; l'absence de pavillons de la première moitié du XXe siècle vient pour sa part de l'éloignement de la commune par rapport aux lignes de chemin de fer qui ne desservent pas la vallée de la Rémarde.

Les matériaux les plus employés sont la meulière et le grès, dont il existe des carrières dans la commune voisine de Saint-Chéron. Les couvertures de tuiles plates sont également répandues ; peut-être provenaient-elles de la tuilerie de Saint-Chéron.

Le patrimoine recensé se situe majoritairement dans le centre, aux alentours de l'église. Les hameaux ont été profondément transformés et peu de bâtiments relevés sont situés dans ces zones.

Enfin, aucun édifice n'est inscrit ou classé à Saint-Maurice-Montcouronne. Néanmoins, la commune bénéficie des périmètres de protection des domaines du Marais et de Baviille ainsi que de l'inscription au titre des sites pour la vallée de la Rémarde.



## 2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Inaccessible	Total
Fermes	6	2	0	0	8
Édifices publics, civils et religieux	3	3	1	0	7
Maisons rurales	5	0	0	0	5
Villas	2	1	0	0	3
Autre	1	2	0	0	3
Maisons de notable	0	1	0	1	2
Maisons de bourg	2	0	0	0	2
TOTAL	19	9	1	1	30

### 1. Édifices publics, civils et religieux

Nombre d'édifices recensés : 7

Exceptionnel : 1 (lavoir – SMM25)

Remarquables : 3 (église – SMM01 ; puits – SMM03) ; puits – SMM06)

L'église Saint-Maurice possède un plan rectangulaire, à nef unique avec un chevet plat complété par un clocher au nord (*ci-contre*). Les murs de la nef, percés de baies en arc brisé, et du clocher sont appuyés par des contreforts.

La partie la plus ancienne de l'édifice serait la nef, qui remonterait au XII<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'église est dévastée : depuis cette époque, elle fut remaniée à plusieurs reprises. Entre 1465 et 1475, on édifie le bas côté est et la chapelle de la Vierge. Le clocher daterait également de cette époque. Dans les années 1890, des dons d'Eudoxie Dervillé permettent d'embellir l'édifice.



Faisant face à l'église, la mairie présente un aspect sévère (*voir page suivante*). Elle possède un corps central augmenté de deux ailes latérales, une disposition plutôt fréquente dans l'architecture des mairies sous la III<sup>e</sup> République. Elle aurait été construite par Beurienne dans les années 1880. Cet architecte de Dourdan aurait également réalisé la mairie-école de Saint-Yon. En outre, on retrouve son nom sur les plans de réfection de l'hôtel-Dieu de Dourdan au XIX<sup>e</sup> siècle.

La mairie de Saint-Maurice-Montcouronne ne possède pas une décoration développée et sa modénature reste sobre. Un clocheton a été ajouté depuis la construction et l'enduit a sans doute été gratté pour faire apparaître les moellons.



Le monument aux morts de la ville est situé dans le cimetière, à l'écart du centre (*voir ci-dessous*). C'est un obélisque en marbre, entouré d'une structure décorative en béton et ciment. Il est dédié uniquement aux morts de la première Guerre Mondiale. Si la forme d'un obélisque est assez courante pour ce type de construction dans le canton, son aspect monumental l'est moins pour une commune de cette taille.



Le matériau utilisé est également peu habituel pour une petite commune. Cela peut s'expliquer par l'influence et les actions importantes qu'a exercées la famille Dervillé à Saint-Maurice-Montcouronne, en particulier Stéphane Adolphe Dervillé (1848-1925). Fils d'Eudoxie Dervillé, il fut un industriel important et le propriétaire de carrières de marbres en France et en Italie. Il a donc pu offrir le matériau (voire le monument lui-même bien qu'aucune inscription ne permette de confirmer cette hypothèse) pour réaliser le monument aux morts, sachant de plus qu'il avait été militaire durant la guerre de 1870. Enfin, l'influence de cet homme, tour à tour président du tribunal de commerce de la Seine, président du Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée permettrait d'expliquer la monumentalité de l'œuvre.

Saint-Maurice-Montcouronne conserve également tout un petit patrimoine lié à l'eau. Il est préservé particulièrement pour son aspect pittoresque et jalonne le territoire de la commune. Deux puits ont été recensés (SMM03 (*voir ci-dessous, à gauche*) et SMM06 (*voir ci-dessous, à droite*)). Ils se trouvent à proximité de l'église. Totalement clos, ce sont des puits circulaires surmontés d'un toit conique (cette couverture est caractéristique des puits de l'Hurepoix) nécessaire pour préserver la source de toute pollution. Ces petits édifices sont très bien conservés (ils ont en particulier conservé leur mécanisme), ce qui a motivé leur qualification de « remarquable ».



La proximité d'une nappe phréatique à Saint-Maurice-Montcouronne explique le nombre de puits sur le territoire mais aussi la présence d'une fontaine appelée la fontaine du Saule. Celle-ci est un peu à l'écart du centre, dans la rue qui porte son nom. D'un aspect plutôt simple, elle a été mise en valeur dans un petit espace planté. Elle daterait du XIXe siècle bien qu'une inscription mentionne sa restauration en 1950.



La Fontaine du Saule a permis de construire un lavoir à proximité. Celui-ci est tout à fait exceptionnel dans ses formes et sa conservation (*voir ci-dessous, à gauche*). Il s'agit d'un petit édifice de plan carré percé côté rue par des arcades en plein cintre et par des petites fenêtres sur les autres côtés. De courtes phrases courent le long du mur intérieur. Le toit à quatre pans est pourvu sur l'un de ses côtés d'une sculpture représentant une grenouille jouant de la mandoline, peut-être une allusion aux bavardages des laveuses (*voir ci-dessous, à droite*).

Le lavoir fut construit aux frais de Stéphane Adolphe Dervillé, vers 1900, en souvenir de sa mère Eudoxie Dervillé. Avant cette époque, il existait déjà deux lavoirs dans la commune mais relativement éloignés du centre, ce qui obligeait les laveuses à une longue marche. L'édifice construit à l'initiative de Stéphane Dervillé était donc plus accessible. Rare exemple de lavoir fermé, très bien préservé, il a été qualifié « d'exceptionnel ».





## 2. Fermes

Nombre d'édifices recensés : 8

Remarquables : 2 (SMM04 – 3 rue du Pressoir ; SMM07 – 28 rue Bourguignette)

Douze fermes ont été fichées à Saint-Maurice-Montcouronne, un nombre relativement important comparé à la taille de la commune et qui laisse transparaître son caractère agricole.

Quatre grandes fermes ont été recensées. Elles se situent dans le centre, à proximité de l'église (sauf pour la « Maison Neuve » qui dépendait auparavant du domaine de Baille). En règle générale, ce sont des bâtiments organisés autour d'une cour. Elles sont antécadastres dans leur majorité et recouvertes de tuiles plates. Elles sont plutôt bien préservées, point qui a motivé pour deux d'entre elles, leur qualification de remarquable.



Cette grande ferme (SMM07), citée dans le préinventaire et appelée « Ferme de la Bourguignette », est en mauvais état même si certaines parties sont actuellement encore habitées. Les bâtiments sont organisés autour d'une cour carrée. Ils sont tous antécadastres : cette grande ferme a ainsi conservé sa disposition d'origine. Au fond de la cour, se tient une grange ouverte par un grand porche maçonné. Les bâtiments latéraux sont des habitations. A noter que cette grande ferme possède un puits et une mare aujourd'hui comblée. Sur l'illustration de gauche, on reconnaît un manège couvert servant au battage ; actuellement il n'est plus entretenu et est sur le point de s'écrouler.

Malgré tout, la préservation de la structure de cette grande ferme a permis de qualifier cet ensemble de « remarquable ».



La grande ferme fichée SMM04 présente la même disposition de ses bâtiments, autour d'une cour carrée. Elle est également en majorité antécadastre. Par la préservation de sa structure et de ses ouvertures (bien qu'un bâtiment soit couvert de végétation ce qui

ne permet pas de le distinguer nettement), cette grande ferme a été qualifiée de remarquable

Au nombre de quatre, les petites fermes sont majoritairement antécadastres et couvertes de tuiles plates. Comme les grandes fermes, elles se concentrent dans le centre, près de l'église. Aucune de ces petites fermes n'a été qualifiée de remarquable. En effet, celles-ci ont subi plus de transformations, notamment des ouvertures agrandies ou multipliées.

### 3. Maisons rurales

#### Nombre d'édifices recensés : 5

Les maisons rurales recensées sont antécadastres. Tout comme les fermes, elles se situent dans le bourg (rue de Courson et rue Bourguignette) sauf pour l'une d'elle plus excentrée, sur le chemin de Prédecelles. Ce sont généralement des blocs à terre orientés parallèlement à la voie. Elles ont subi des transformations non négligeables ce qui n'a pas permis de les classer en « remarquable ».

Cette maison rurale (SMM28) possède un portail intéressant décoré de motif en rocaillage. Néanmoins, le corps de logis paraît très modifié : on a percé ses murs de fenêtres elles-mêmes pourvues de volets standardisés. Au rez-de-chaussée, l'entrée est décorée d'un auvent en bois moderne. Les annexes en revanche ont davantage conservé leur aspect d'origine.



Cette maison rurale (SMM10) est moins dénaturée. Elle a gardé ses ouvertures irrégulières et sa porte charretière. C'est un bloc à terre qui se situe en retrait par rapport à la rue. Le bâtiment va prochainement être transformé en salle communale et en logements.



#### 4. Villas

Nombre d'édifices recensés : 3

Remarquable : 1 (SMM22 – 8 rue de la Fontaine du Saule)

Trois villas ont été recensées à Saint-Maurice-Montcouronne. On peut expliquer ce chiffre, qui peut étonner à la vue de la taille de la commune, par l'attrait du château du Marais. En effet et comme on l'a noté plus haut, celui-ci a exercé une grande influence notamment grâce aux salons organisés en ce lieu. De ce fait, de petits châteaux d'agrément sont construits aux alentours, à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Peut-être les villas s'inscrivent-elles dans ce phénomène.

Les villas fichées se trouvent principalement dans l'est du centre, autour de la rue de la Fontaine du Saule. Elles sont de plan relativement simple et peu décorées, à part pour l'une d'elle, la maison d'Eudoxie Dervillé.



Eudoxie Dervillé était la mère de Stéphane Adolphe Dervillé, homme particulièrement influent. Sa maison (SMM22) possède un plan allongé donnant d'un côté sur la rue de la Fontaine du Saule et de l'autre, sur un jardin. La façade sur rue est relativement sobre, avec quelques décorations autour des fenêtres. Il en va différemment pour la façade sur jardin. Le préinventaire explique que celle-ci possède un décor de style néo-gothique, complété par deux fresques (représentant un homme et une femme) et d'une frise de céramique à décor de végétaux entrelacés. La porte d'entrée est pourvue de voussures au décor de choux et pinacles. Enfin, une tourelle à l'arrière est percée d'une fenêtre avec un dais en style gothique flamboyant. Peut-être existe-il également une chapelle coiffée d'un clocheton. De la rue, il n'est pas possible de voir tous ces éléments donnant sur le jardin. On ne peut que supposer qu'ils sont encore en place (la tourelle est le seul que l'on distingue – difficilement). Elle a toutefois été qualifiée de « remarquable ».

#### 5. Maisons de notable

Nombre d'édifices recensés : 2

Remarquables : 1 (SMM21 – rue de la Fontaine du Saule)

Peu de maisons de notables ont été fichées à Saint-Maurice-Montcouronne. Elles sont généralement comprises dans un grand parc, de ce fait, elles sont souvent peu visibles. L'une d'elles s'est avérée inaccessible (en face de l'église, dans une grande parcelle close).



Cette maison de notable (SMM21) est comprise dans la parcelle de la maison d'Eudoxie Dervillé. La relation entre les deux constructions n'est pas aisée à discerner. Le préinventaire les rassemble dans une même fiche. Toujours selon la même source, cette maison de notable serait l'ancienne mairie. La maison daterait du XIXe siècle (les faux chaînages d'ange, la sobriété du décor et son plan vont dans ce sens). Peut-être s'agissait-il d'un petit château d'agrément. Sa structure ainsi que son décor ont été préservés et respectés : elle a donc été qualifiée de « remarquable ».

## 6. Maisons de bourg

Nombre d'édifices recensés : 2

Les maisons de bourg ne sont pas nombreuses à Saint-Maurice-Montcouronne, la commune étant avant tout rurale. Les deux éléments recensés se concentrent devant l'église. Elles ont subi des transformations que la comparaison avec des cartes postales anciennes permettent de saisir.



La maison de bourg SMM15 est située face à l'église. Sa façade est ornée d'un décor de briques. A droite, la grange dépendait peut-être de cette maison de bourg bien que les deux bâtiments soient maintenant placés sur deux parcelles distinctes. L'ouverture en plein cintre, au dernier niveau, semble avoir été modifiée.

L'autre maison de bourg recensée se situe rue de la Bourguignette : il s'agit de l'ancien tabac, déjà évoqué.

## 7. Autres bâtiments

Nombre d'édifices recensés : 3

Remarquables : 2 (SMM16 – rue de la Rémarde ; SMM19 – rue de l'Égalité)

Il n'a pas été possible pour trois bâtiments d'appliquer la typologie existante. Cela résulte du découpage des grands domaines en plusieurs parcelles. Des bâtiments qui appartenaient auparavant à ses propriétés sont maintenant seuls sur leur parcelle, contrariant la lecture de leur fonction. Dans un dernier cas, c'est la transformation de la

façade qui ne permet pas d'avancer une typologie précise. L'un d'entre eux (ci-dessous) est particulièrement remarquable.



Cet ensemble de bâtiments (nommé « La Folie Saint Maurice ») rue de la Rémarde (SMM16) possède une forme peu commune. Sur la rue, une première construction s'apparente à une entrée monumentale. Des édifices sont placés en retour, perpendiculairement à la rue. Les arrières ne sont pas visibles. Sachant qu'il existe une maison de notable à l'arrière, celui-ci est peut être un de ses communs. Néanmoins, sa fonction reste floue, le domaine ayant été découpé.

### **3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE**

Sur 30 éléments recensés, un a été qualifié d'exceptionnel et 9 de remarquables, en raison de leur intérêt architectural et morphologique. Les édifices qualifiés de remarquables et d'exceptionnels sont principalement de grandes constructions de type grandes fermes ou des éléments pittoresques tels que les puits ou le lavoir.

Les 19 autres éléments ont été qualifiés d'intéressants, car ils ont été transformés. Leur structure reste cependant lisible.

Le nombre d'éléments bâtis avant 1945 mais non retenus car trop dénaturés s'élève pour sa part à 50, un chiffre conséquent reporté à la taille de la commune. Pour une grande part, ce sont de petits édifices (petites fermes, maisons rurales, etc.) qui ont été touchés par les dénaturations.

Le bâti de Saint-Maurice-Montcouronne a en effet connu d'importantes transformations pour l'adapter à la fonction résidentielle de plus en plus forte sur le territoire. En effet, les constructions anciennes rurales n'avaient pas pour seule fonction l'habitat. Elles sont donc peu adaptées au confort moderne : elles sont sombres, avec des ouvertures irrégulières et rares. Elles sont désormais percées de nouvelles ouvertures et leurs portes charretières sont transformées en garage.



Cette grange est actuellement en cours de réaménagement. On y construit des logements ce qui induit le percement de plusieurs ouvertures et l'adjonction d'une extension (à gauche sur l'illustration). La porte charretière, bien qu'actuellement toujours en place, risque d'être transformée en entrée pour l'habitation. Cet exemple est donc représentatif des transformations opérées pour adapter des bâtiments agricoles à un usage résidentiel.

La mode du « faux rustique » entraîne également des modifications des constructions rurales. Il s'agit de leur donner un aspect rustique que l'on pense « authentique » mais qui finalement, n'a que peu à voir avec les techniques traditionnelles de construction. On gratte ainsi l'enduit pour faire apparaître les moellons, on met en évidence de gros linteaux en bois et on perce des lucarnes.



Ces deux photographies nous montrent des exemples de cette mode. Sur l'illustration de gauche, on a gratté l'enduit pour faire apparaître les moellons. A cela s'est ajouté l'ajout de linteaux en bois au-dessus de chaque ouverture pour donner un aspect plus rustique à l'ensemble. Une lucarne a également été transformée.

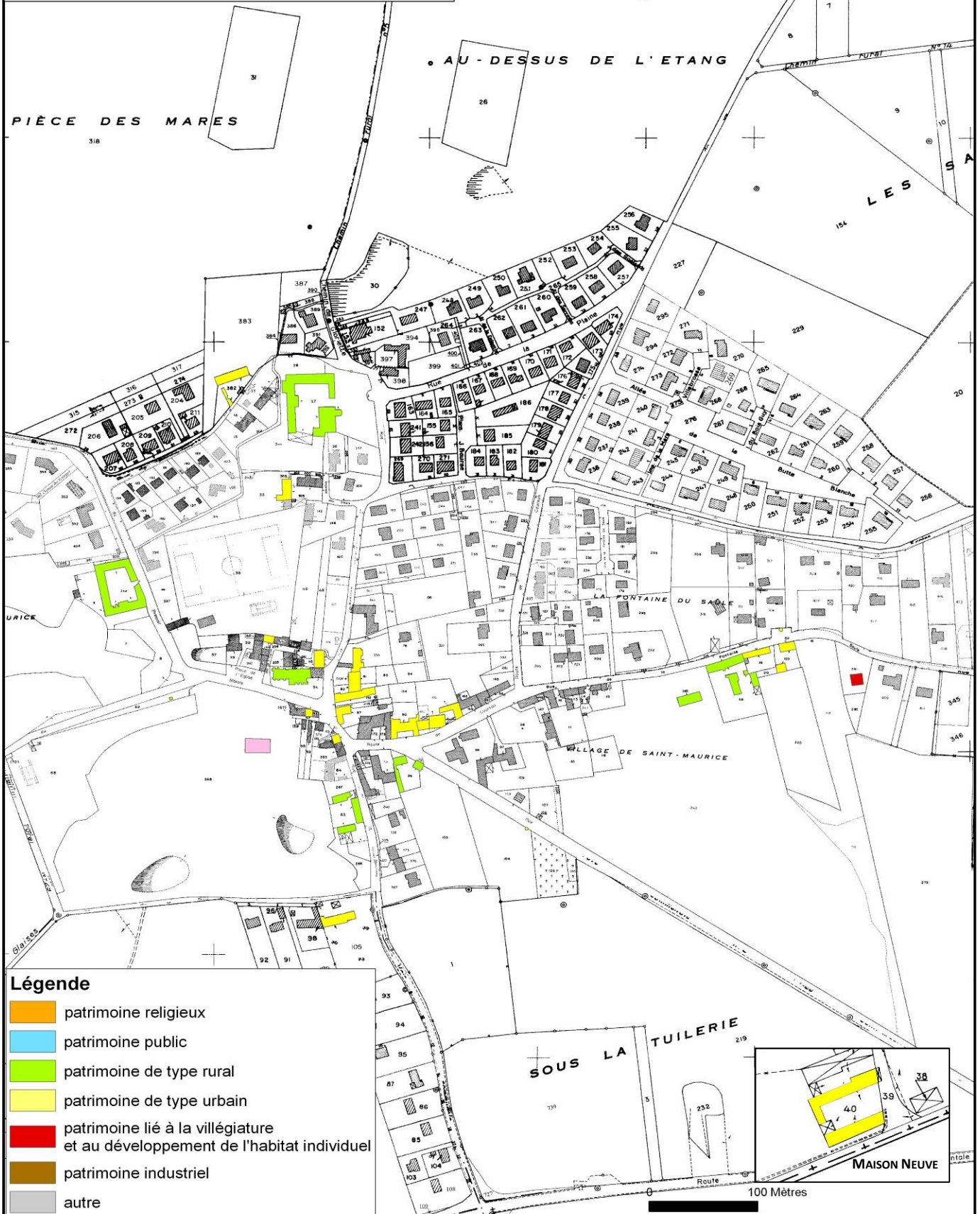
La photographie de droite illustre le même phénomène. Ici en plus des moellons apparents, des multiples ouvertures percées et des linteaux, on a ajouté une couverture panachée, jouant sur les couleurs de tuiles.



Le hameau de la Touche a fortement été touché par la croissance des zones pavillonnaires à Saint-Maurice-Montcouronne. Peu de patrimoine ancien a été conservé. Cette maison de la Touche avec une curieuse abside porte mention de la date de 1795. Elle est également signalée dans le préinventaire. C'est le seul bâtiment ancien qui subsiste au hameau de la Touche. Toutefois, il a été profondément transformé. Le premier niveau de l'abside a été ré-enduit. Le reste des murs a vu son enduit gratté pour faire apparaître les moellons. Des ouvertures ont également été percées sur l'abside mais également sur le bâtiment central, très remanié.

# SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

Éléments bâtis recensés par typologies  
(extrait du SIG)



## GLOSSAIRE

### A

**Aisselier** : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

**Antécadastre** : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essonniers ont été dressés de 1808 à 1834.

### B

**Bloc-à-terre** : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

### C

**Chainage d'angle** : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

**Cour commune** : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

### D

**Degré d'intérêt** :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi



quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originales, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

## E

**Épi de faitage** : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

## F

**Ferme** : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

## I

**Immeuble** : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

**Intérêt architectural** : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

**Intérêt historique** : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

**Intérêt morphologique** : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

**Intérêt pittoresque** : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

**Intérêt urbain** : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

## L

**Linteau brique-métal** : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

## M

**Maison d'artisan** : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

**Maison de bourg** : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

**Maison de notable** : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

**Maison rurale** : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

**Marquise** : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

**Modénature** : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

**Monographie de l'Instituteur** : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

## **P**

**Patrimoine ordinaire** : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

**Pavillon** : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

**Pédiluve** : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

**Pigeonnier/colombier** : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

## **R**

**Rocailage** : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

## **T**

**Tuiles de rive** : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

## **V**

**Villa** : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.

